

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Le Conseil des aéroports du Québec (CAQ) s'associe au Centre du savoir sur mesure (CESAM) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) pour vous offrir le programme de formation pour les gestionnaires des aéroports et leur relève.

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale au Québec (CAMAQ) est heureux de vous offrir une subvention dans le cadre de ce programme de formation.

20 jours de formation, soit une ou deux journées de formation par mois, principalement à Québec.\*

## INSCRIPTION

Organisation \_\_\_\_\_

Vocation (ex. privé, public) \_\_\_\_\_ NEQ (si applicable) \_\_\_\_\_

Nom du répondant \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Êtes-vous membre du CAQ\*\* ?  Oui  Non

## Participant(s)

Nom du participant	Titre du poste occupé	Courriel

Prière d'enregistrer le formulaire et le retourner en pièce jointe par courriel à [info@camaq.org](mailto:info@camaq.org) avant le **1<sup>er</sup> février 2017**.

**En retournant ce formulaire dûment complété, vous consentez aux modalités et conditions décrites en page 2.**

Pour plus de renseignements, communiquez avec  
Stéphanie Guérette, coordonnatrice de projets au CAMAQ  
au 514 596-3311, poste 3314 ou à [stephanie.guerette@camaq.org](mailto:stephanie.guerette@camaq.org).

\* Nous pourrions offrir cette formation à distance (visioconférence).

Seriez-vous intéressé par cette option ?

Si oui :  Oui  Non  
 À l'occasion  Toute la durée (20 jours)  
 Demi-journée (3,5 h)  Journée complète (7 h)

\*\* Pour devenir membre du CAQ, visitez le [www.caquebec.ca/fr/membres/devenir-membre](http://www.caquebec.ca/fr/membres/devenir-membre).

# MODALITÉS ET CONDITIONS

## DURÉE

- Programme de formation de 140 heures.

## FORMATEURS

Le Centre du savoir sur mesure (CESAM) de l'Université du Québec à Chicoutimi, en collaboration avec le Conseil des aéroports du Québec (CAQ), s'associe à une équipe d'experts ayant prouvé leur compétence dans leur propre sphère d'intervention.

Les participants pourront choisir d'obtenir une attestation de participation ou une attestation de réussite menant à des unités d'éducation continue. Dans le cadre de ce programme de formation, les participants pourraient obtenir 14,0 UEC.

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

- Permettre au milieu aéroportuaire de compter sur une relève de gestionnaires de qualité qui saisisront la spécificité des différentes gouvernances de leur secteur respectif et agiront en conséquence.
- Développer des compétences relationnelles pour influencer, diriger et mobiliser leur équipe de travail.
- Exercer leur leadership auprès des acteurs influents (partenaires, clients, fournisseurs, communauté, etc.).
- Savoir lire leur environnement en matière de défis, de tendances clientèles.
- Identifier les opportunités de développement d'affaires dans un contexte de développement durable.
- Savoir passer d'une culture d'opérations à une culture de développement.

## CONDITIONS

- 18 personnes provenant d'aéroports (dont 3 privés) doivent s'inscrire à cette formation.
- Les participants (organisations) s'engagent à participer et à défrayer les coûts du programme complet de 140 heures.

## \*\*\* REMBOURSEMENTS ADMISSIBLES (POUR LES AÉROPORTS SEULEMENT)

- Salaire (jusqu'à concurrence de 20 \$ de l'heure incluant les avantages sociaux).
- Kilométrage (0,43 \$/km pour des distances aller-retour de plus de 200 km du lieu de travail au lieu de la formation).
- Hébergement (pour des distances aller-retour de plus de 400 km du lieu de travail au lieu de la formation).  
(Québec : maximum 120 \$ taxes incluses/nuitée | Montréal : maximum 126 \$ taxes incluses/nuitée).
- Per diem (pour des distances de plus de 400 km du lieu de travail au lieu de la formation).  
(Déjeuner : maximum 10,40 \$ | Dîner : maximum 14,30 \$ | Souper : maximum 21,55 \$).

Pour connaître votre coût réel, simulez vos remboursements admissibles via le formulaire au [www.camaq.org/\\_fichiers/432\\_588.xls](http://www.camaq.org/_fichiers/432_588.xls).

## COÛT D'INSCRIPTION

537 \$ + taxes applicables/7 h de formation — remboursements admissibles.\*\*\*

## POLITIQUE D'ANNULATION ET DE SUBSTITUTION

Toute annulation d'inscription ou de substitution doit être confirmée par courriel à [info@camaq.org](mailto:info@camaq.org).

Les frais d'annulation suivants seront exigés ou retenus :

- 20 jours ouvrables avant le début de la première formation : aucune pénalité ne s'applique.
- Moins de 20 jours ouvrables avant le début de la première formation : 10 % du coût du programme de formation de 140 heures.
- Moins de 15 jours ouvrables avant la première formation : 15 % du coût du programme de formation de 140 heures.
- Moins de 7 jours ouvrables avant la première formation : 25 % du coût du programme de formation de 140 heures.
- Absence lors de la journée de formation : aucun remboursement. Vous devez acquitter les frais d'inscription.
- Substitution d'un participant : Vous devez nous aviser deux (2) jours ouvrables avant la prestation de la formation par courriel à [info@camaq.org](mailto:info@camaq.org).

Une formation peut être reportée en raison de mauvaises conditions météorologiques, d'un empêchement majeur de la part du formateur ou d'une situation majeure.

**Notez que nous nous réservons le droit d'annuler ou de reporter les formations si les conditions mentionnées ci-haut ne sont pas respectées.**